

## Jeudi 18 novembre — Assemblée générale CRMRLg

---



### CONVOCATION

L'Assemblée Générale annuelle statutaire (AGAS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra le **jeudi 18 novembre 2021 à 19h45** (précise).

Quartier Médecin Lieutenant Joncker  
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 LIEGE  
dans les locaux du Cercle : Bloc C (Couvent)

Le port de la tenue militaire est hautelement souhaité : Tenue de ville (service-dress)

### ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'AGAS 2021 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGAS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Rapports d'activités ;
- Rapport des vérificateurs aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2021-novembre 2022 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2021-novembre 2023 ;
- Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice novembre 2021 - novembre 2022 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AGAS 2021 par le bureau ;
- Fin de l'AGAS 2021 ;

**N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE  
AVANT LE 10 NOVEMBRE 2021**

## ➔ MEMBRES DU COMITÉ SORTANTS ET RÉÉLIGIBLES

Le mandat de ces personnes se termine en novembre 2021 :

- Col DI DUCA Dominique
- Cdt HENNIQUIAU Serge
- Cdt LOUREAU Serge
- Col ROUSSEAU Philippe
- Cdt VANDERVELDEN Bruno

Ils peuvent poser leur candidature, par écrit, pour un mandat novembre 2021 – novembre 2023 auprès du S1 (adresse du Cercle).

**AVANT le 10 NOVEMBRE 2021**

## ➔ MEMBRES QUI SOUHAITENT ENTRER AU COMITE :

Pour un mandat de novembre 2021 à novembre 2023, il y a lieu de postuler, par écrit, auprès du S1 (adresse du Cercle).

**AVANT le 10 NOVEMBRE 2021**

## ➔ LES ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DES MEMBRES :

Doivent parvenir, par écrit, au S1 (adresse du Cercle).

**AVANT le 10 NOVEMBRE 2021**

## ➔ Possibilités d'inscription

- Via le courrier de BPost (Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège – Quartier Médecin Lieutenant Joncker – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE)

- Via notre site web : [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)
- Via un courriel à : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

Lors de l'inscription, merci de nous communiquer le n° d'immatriculation de votre véhicule ainsi que votre n° de carte d'identité pour l'entrée au quartier.

# ELECTION DU PRESIDENT DU CERCLE ROYAL DES MILITAIRES DE RESERVE DE LA PROVINCE DE LIEGE

## APPEL A CANDIDATURE

Notre Président, le Col (R) Dominique DI DUCA, termine son mandat de président à l'issue de l'Assemblée Générale du jeudi 18 novembre 2021.

Il est fait appel à candidature(s) pour le mandat de président novembre 2021 – novembre 2023.

Le nouveau président doit répondre aux critères suivants :

La candidature doit parvenir au bureau du Cercle **AVANT le 10 Novembre 2021** (les candidatures au poste de président du CRMR Prov LIEGE sont publiques - non secrètes).

*Extraits des statuts et du règlement d'ordre intérieur :*

Article S.08.1 :  **TENEZ COMPTE DE L'EVENTUELLE MODIFICATION DES STATUTS**

Le Président doit être membre affilié et si possible Officier Supérieur de Réserve.

Article R.02.2.a :

Membre affilié : Mil Res belge soumis à des obligations militaires et inscrit régulièrement au CRMR Prov LIEGE.

Article S.08.2 :

Le Président est élu par le Comité à la majorité des deux tiers des voix exprimées. Son mandat est de deux ans et est renouvelable.

Article R.04.1.b : Les années correspondant à la fin du mandat du Président, les membres du Comité se réunissent de suite après la fin de l'AG, aux fins de procéder à l'élection du nouveau Président ou à la re-conduction du Président en exercice dans ses fonctions. Cette séance spéciale est présidée par le doyen d'âge des membres du nouveau Comité.

Article R.06.1 : Les candidatures doivent être introduites au Comité par écrit et parvenir au S1 avant le ...« le 10 Nov 2021 »...

Article R.06.2 : Le Président est élu par le Comité en son sein, parmi les candidats, à sa première réunion suivant l'AG.

Concrètement :

L'élection du Président du Cercle se fait à bulletin secret, immédiatement après l'AG, et pour les seuls membres du Comité.

Si le candidat à la présidence du Cercle est déjà membre du Comité, l'élection est dite simple (élection directe par ses paires)

Si le candidat à la présidence du Cercle N'est PAS membres du Comité :

- Dans un premier temps, il doit postuler pour un mandat au sein du Comité.
- Il doit être élu au Comité par l'AG.
- Il devra avoir postulé comme candidat à la présidence du Cercle.
- Ce sera ensuite l'élection au deuxième échelon par les membres du Comité qui désigneront le président du Cercle pour un mandat de deux ans.

Toutes les candidatures doivent parvenir à :

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège

Officier S1

Quartier Médecin Lieutenant Joncker

Rue Saint Laurent, 79

4000 LIEGE

